

---

## COMMUNIQUÉ

---

### La bonne entente règne dans la Ville de Bécancour

**Bécancour, le mercredi 24 mai 2017** – Mardi, les employés de la Ville de Bécancour ont procédé à la signature de leur convention collective. L'entente, d'une durée de sept ans, prévoit des augmentations salariales de l'ordre de 14 %.

Outre le salaire, les points importants de l'entente sont une amélioration du plancher d'emploi et une clause de mouvement du personnel en situation d'abolition de poste. Le Syndicat est aussi satisfait d'une clause de récupération pour les employés tenus de réaliser des heures supplémentaires de nuit.

*« Nous sommes satisfaits de cette entente, mais aussi de la façon dont l'employeur s'est mis en mode solution, à un stade de cette négo. Cela nous a permis de régler, mais aussi d'entretenir des rapports positifs et constructifs, avec l'employeur »,* d'expliquer le président du Syndicat, Dany Lamothe.

Les comités de négociation se sont également entendus sur des modalités de congés sociaux pouvant être pris de façon consécutive ou non, répondant ainsi aux défis des membres qui se trouveraient en situation de deuil.

La Ville s'est aussi engagé à prendre les moyens nécessaires afin d'offrir une meilleure disponibilité de véhicules aux employés tenus de transporter du matériel ou devant se déplacer en situation de chantier, un enjeu qui dérangeait les membres depuis un bon moment.

En conclusion, notons que les parties ont aussi conclu la restructuration du régime de retraite en vertu de la Loi 15.

Comptant près de 100 membres, les employés municipaux de Bécancour, cols blancs, professionnels et cols bleus, sont tous regroupés au sein d'un même syndicat, représenté par le SCFP depuis plus de quarante ans.

Comptant plus de 110 000 membres au Québec, le SCFP représente environ 70 % de l'ensemble des employés municipaux au Québec, soit 31 600 membres. Le SCFP est de plus présent dans les secteurs suivants : les affaires sociales, les communications, l'éducation, les universités, l'énergie, les sociétés d'État et organismes publics, les transports aérien, urbain et maritime ainsi que le secteur mixte.

SOURCE : Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ)

Renseignements :

Lisa Djvahirdjian, Service des communications du SCFP, 514 831-3815